

TOURNOI NATIONAL NEUVES-MAISONS



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Le 16 et 17 mai 2026

1 rue de la haute borne

Numéro d'homologation: 2460/2025-b



Samedi

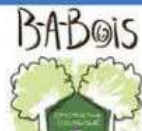
-11 mixte à 11h
-15 mixte à 12h
500 à 699 points à 10h
500 à 899 points à 11h
500 à 1199 points à 13h
500 à 1499 points 12h
500 à 1799 point à 10h
500 à 2399 point à 13h
double -3000 points à 14h

Dimanche

500 à 599 points à 11h
500 à 799 points à 13h
500 à 1099 point à 9h
500 à 1399 points à 14h
500 à 1699 points à 10h
500 à 2022 point à 11h
toutes catégories mixte à 15h
toutes catégories dames à 13h
double toutes catégories à 12h



**CHALLENGE GILLES COLLIGNON 250 € POUR LE CLUB
VAINQUEUR !!**



DAUPHIN
Tennis de table dauphintt.com





TABLEAUX			
Tableaux		Prix d'inscription	Début
A/ -11 ans mixte	Samedi 16 Mai	6 €	11h
B/ -15 ans mixte	Samedi 16 Mai	6 €	12h
C/ Licencié(e)s de 500 à 699 pts	Samedi 16 Mai	9 €	10h
D/ Licencié(e)s de 500 à 899 pts	Samedi 16 Mai	9 €	11h
E/ Licencié(e)s de 500 à 1199 pts	Samedi 16 Mai	9 €	13h
F/ Licencié(e)s de 500 à 1499 pts	Samedi 16 Mai	9 €	12h
G/ Licencié(e)s de 500 à 1799 pts	Samedi 16 Mai	9 €	10h
H/ Licencié(e)s de 500 à 2399 pts	Samedi 16 Mai	11 €	13h
I/ Double moins de 3000 pts	Samedi 16 Mai	2 x 6 €	14h
J/ Licencié(e)s de 500 à 599 pts	Dimanche 17 Mai	9 €	11h
K/ Licencié(e)s de 500 à 799 pts	Dimanche 17 Mai	9 €	13h
L/ Licencié(e)s de 500 à 1099 pts	Dimanche 17 Mai	9 €	9h
M/ Licencié(e)s de 500 à 1399 pts	Dimanche 17 Mai	9 €	14h
N/ Licencié(e)s de 500 à 1699 pts	Dimanche 17 Mai	9 €	10h
O/ Licencié(e)s de 500 à 2022 pts	Dimanche 17 Mai	9 €	11h
P/ Licencié(e)s Tout Classement Mixte	Dimanche 17 Mai	11 €	15h
Q/ Dames Tout Classement	Dimanche 17 Mai	9 €	13h
R/ Double Tout Classement	Dimanche 17 Mai	2 x 6 €	12h

Article 1 : Le Tennis de Table de Neuves-Maisons organise les 16 et 17 Mai 2026 sur 25 tables, salle spécialisée de la M-V-A et salle des Sports André PLUMET, un tournoi national ouvert à tous les licenciés compétiton et dirigeant suivant le tableau ci-dessus.

Article 2 : En plus du tableau Dames TC, les féminines pourront participer aux autres tableaux en fonction de leur nombre de points. **Dans le cadre de la féminisation, pour toute inscription féminine prise le samedi, un tableau sera offert le dimanche** (le tableau simple le moins cher)

Article 3 : Les poussin(e)s ne peuvent participer qu'aux tableaux A et B

Article 4 : **Chaque participant pourra s'inscrire dans 3 tableaux par jour, DOUBLE COMPRIS (3 simples ou 2 simples et 1 double)**

Article 5 : Il n'est pas possible de s'inscrire à 2 tableaux commençant à la même heure

Article 6 : L'organisateur se réserve le droit de modifier ou de supprimer un tableau, faute de participants. (minimum 12 joueurs)

Afin de réduire le temps d'attente entre les matchs, **tous les tableaux simples sont limités à 60 participants** (inscription par ordre d'arrivée)

Article 7 : INSCRIPTIONS UNIQUEMENT SUR LA PLATEFORME HELLOASSO (questionnaire simplifié pour une inscription plus rapide) AVANT LE VENDREDI 15 MAI 19H

Aucune inscription par mail, SMS ou sur place ne sera acceptée

Lien HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/neuves-maisons-tennis-de-table/evenements/tournoi-national-ttnm-2026>

Pour toutes questions, contacter LACOLOMBE Mathieu au 06-36-13-53-33

Le tableau offert du dimanche pour les féminines sera remboursé en espèces le dimanche matin

Article 8 : Tous les tableaux se disputeront par poules de 3 joueurs. Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour suivant, qui se fera par élimination directe. En double, élimination directe dès le premier tour. Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points dans tous les tableaux, le tournoi se déroulera sans interruption et selon les règles de la F.F.T.T.

Article 9 : Le tirage au sort public aura lieu le vendredi 15 Mai 2026 dans le bureau de la salle de tennis de table ; MVA, 1 rue de la haute borne - 54230 NEUVES-MAISONS;

Article 10 : L'arbitrage sera assuré par les participants. Le juge arbitre sera Madame Aurore DUSSART assistée de juges arbitres du Tennis de Table de Neuves-Maisons, leurs décisions seront sans appel.

Article 11 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre 1ère partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

En cas de forfait des participants, aucun remboursement ne pourra être exigé

Article 12 : Le total des dotations s'élève à 3325€ et seront remises en espèces, (sauf lot pour tableaux A et B). Elles récompenseront les vainqueurs, finalistes et 1/2 finalistes de chaque tableau

Article 13 : La tenue et un esprit sportif sont de rigueur.

Article 14 : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pouvant se produire dans la salle spécialisée et dans la salle des sports André PLUMET ainsi que d'accident, de perte ou vol sur les lieux de la compétition

Article 15 : Les classements pris en compte sont ceux parus en Janvier 2026

Article 16 : Les résultats seront transmis à la Fédération Française de tennis de table.

Article 17 : Le pointage des joueurs, obligatoire, se fera 30 minutes avant l'heure officielle de début des tableaux

Le forfait pour non présence à la table pourra être prononcé 10 min après le 1er appel du participant

Article 18 : L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs, organisateurs et arbitres munis de baskets à semelles blanches ou non marquantes

Article 19 : Les balles 3 étoiles sont à fournir par les joueurs et seront obligatoirement en plastique blanches.

Article 20 : Une buvette très complète (casse-croûtes, barbecue, croque-monsieur, crêpes, gâteaux, fruits et boissons) sera à disposition des joueurs et spectateurs. Il est interdit de manger ou de boire dans les salles.

Article 21 : 2 déshumidificateurs industriels seront installés dans la salle spécialisée pour améliorer les conditions de jeu

Article 22 : Création du challenge Gilles Collignon, 250 € à remporter par le club vainqueur selon le barème suivant :

Inscription	1/8 de finale	¼ de finale	½ finaliste	Finaliste	Vainqueur	Féminine
1 point	2 points	4 points	8 points	10 points	12 points	X2

Le club vainqueur du trophée s'engage à le rapporter pour l'année suivante. Le trophée sera définitivement remporté après 4 victoires d'un même club.

Article 23 : La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Le Comité du Tennis de Table de Neuves-Maisons

RÉCOMPENSES				
Tableaux	Points	Vainqueur	Finaliste	½ finaliste
A	-11 ans mixte	Lot + coupe	Lot	Lot
B	-15 ans mixte	Lot + coupe	Lot	Lot
C	Licencié(e)s de 500 à 699 pts	80 €	50 €	30 €
D	Licencié(e)s de 500 à 899 pts	80 €	50 €	30 €
E	Licencié(e)s de 500 à 1199 pts	80 €	50 €	30 €
F	Licencié(e)s de 500 à 1499 pts	80 €	50 €	30 €
G	Licencié(e)s de 500 à 1799 pts	80 €	50 €	30 €
H	Licencié(e)s de 500 à 2399 pts	110 €	80 €	45 €
I	Double moins de 3000 pts	2 x 30 €	2 x 20 €	2 x 15 €
J	Licencié(e)s de 500 à 599 pts	80 €	50 €	30 €
K	Licencié(e)s de 500 à 799 pts	80 €	50 €	30 €
L	Licencié(e)s de 500 à 1099 pts	80 €	50 €	30 €
M	Licencié(e)s de 500 à 1399 pts	80 €	50 €	30 €
N	Licencié(e)s de 500 à 1699 pts	80 €	50 €	30 €
O	Licencié(e)s de 500 à 2022 pts	100 €	65 €	40 €
P	Licencié(e)s Tout Classement Mixte	150 €	90 €	50 €
Q	Dames Tout Classement	100 €	60 €	40 €
R	Double Tout Classement	2 x 30 €	2 x 20 €	2 x 15 €

L'équipementier du

Tennis de Table de

Neuves Maisons

Avec le soutien du

Conseil Général de

Meurthe et Moselle

Avec le soutien du

Conseil Régional du

Grand Est

DAUPHIN
Tennis de table dauphintt.com



saga digital

